

# ECURIE JEAN DE LA FONTAINE

BP 80030 - 02201 SOISSONS CEDEX

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Sous Préfecture de Château-Thierry n°01286 du 31.10.75 J.O. n°272 le 31.10.75

Affilié à l'ASA 02



## PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017

Fère-en-Tardenois, le samedi 3 février 2018

### Membres présents :

Président de séance : M. Thomas Lemire

Membres de l'Ecurie Jean de La Fontaine présents ou représentés : 31

Membres de l'Ecurie Jean de La Fontaine absents : 45

### Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2016
- Rapport moral
- Bilan financier
- Bilan Rallye 2017
- Présentation du 43<sup>ème</sup> Rallye
- Questions diverses

**18 h 00 :** Accueil des participants et signature de la feuille de présence

**18 h 15 :** La séance est ouverte sous la Présidence de M. Thomas Lemire, qui remercie les personnes présentes et explique le déroulement de la réunion. Il procède à l'AG de l'ASA02 avant de commencer celle-ci)

### **19 h 18 : Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2016**

Approbation à l'unanimité du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2016

### **19 h 19 : Rapport moral**

L'Ecurie JDLF compte **76 licenciés en 2017** contre 85 en 2016.

Baisse de 9 membres licenciés.

Repas de l'Ecurie : en 2016 nous avons 77 participants contre 138 en 2017. Le président annonce qu'après l'AG, le repas 2018 dépassera un nombre record de participants soit 153 personnes + 9 enfants suite à la délocalisation de la soirée sur la commune de Fère-en-Tardenois. Malgré cette augmentation, le président fait remarquer que la participation des membres de l'Ecurie reste mineure.

### **19 h 20 : Approbation à l'unanimité du Rapport Moral**

### **19 h 21 : Bilan Financier**

Présentation du bilan financier par le Trésorier. (Voir annexe ci-jointe)

### **19 h 32 : Approbation à l'unanimité du Rapport Financier**

# ECURIE JEAN DE LA FONTAINE

BP 80030 - 02201 SOISSONS CEDEX

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Sous Préfecture de Château-Thierry n°01286 du 31.10.75 J.O. n°272 le 31.10.75

Affilié à l'ASA 02



## 19 h 33 : Bilan Rallye 2017

Le Rallye 2017, 42<sup>ème</sup> édition, s'est organisé dans de bonnes conditions grâce au dynamisme et au sérieux de l'équipe organisatrice. Le nombre d'engagés était en baisse avec 98 équipages engagés. Baisse logique suite à une participation record en 2016

Bonne organisation habituelle grâce à nos bénévoles chevronnés, malgré quelques blocages et la neutralisation d'une ES en conséquence d'un problème sportif.

A noter quelques nouveautés :

- Retour Place du Mail à Soissons
- Briefing en Mairie de Soissons
- 3 ES par jour + 2 longues en fin d'étape (Raccordement de 2 ES)
- Quelques problèmes informatiques du service de la ligue en 2016 (Classement), résolu par la venue de Jean Luc Cousseau habitué des classements informatique sur le Championnat.
- Afin d'éviter les blocages de 2016 nous avons mis 2 Charriot Télescopique sur le parcours.

L'organisateur se voit couronné avec la note de 61% par l'observateur fédéral. Note très satisfaisante pour l'équipe organisatrice.

En juillet 2017, l'Ecurie a organisée une journée pour la récompense des bénévoles sur le circuit Jacques Destrés de Laon. Petite remise des prix et barbecue ainsi que baptême offert par les pilotes de l'écurie et leur monture répondu présent au nombre de 8.

Le président remercie les personnes présentes et précise que cette journée sera organisée chaque année au titre d'un évènement de l'écurie permettant la récompense des bénévoles, des assistances, des sponsors au pilote ou tout simplement de passer une agréable journée.

## 19 h 50 : Présentation du 43<sup>ème</sup> Rallye (2018)

Cette année encore, le Rallye se déroulera en 2 parties sur 2 sites différents les 18, 19 et 20 mai : le samedi 19 sur Soissons, le dimanche 20 sur Fère-en-Tardenois.

Afin d'éviter les blocages, nous sommes sur un projet de 3 ES par jour (1 longue ES en fin de chaque étape) qui risque de nous pénaliser financièrement, il nous faudra être rigoureux.

Les infrastructures 2017 pour 2018 reste inchangé, elles sont jugées très fonctionnelles.

Nouveautés : Géolocalisation mise en place par la ligue, Parc de refouling pour les longues liaisons. Remise des prix = Chaque membre licencié à l'Ecurie figurant sur la liste des partants se verra remettre un prix de 25€.

Agorat TT : L'écurie est toujours participative aux réunions, les membres d'Agora TT ont décidé de fixer les engagements pour le championnat à 500€.

**20 h 01 : Questions diverses** : néant

**La séance est levée 20 h 02.**

**Signature du Président**

T.LEMIRE

**Signature du secrétaire**

A. NIVAL-CORTY